

100 N° 1 1978

Problème pastoraux de grandes villes
africaines (à suivre)

Joseph MASSON (s.j.)

p. 36 - 65

<https://www.nrt.be/it/articoli/probleme-pastoraux-de-grandes-villes-africaines-a-suivre-1057>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Problèmes pastoraux de grandes villes africaines

L'auteur de ces pages a passé deux mois en Afrique urbaine, à la jonction de 1976 et 1977, visitant les cinq centres qui fournissent la base de son exposé : Abidjan, Lagos, Kinshasa, Nairobi, Dar-essalaam ; puis, de juillet à septembre 1977, il a séjourné, pour une sorte de contre-épreuve, en deux villes « petites » de pays ruraux : Bujumbura, au Burundi, et Kigali, au Rwanda *.

Structures paroissiales et ministères

I. — LES SITUATIONS DE FAIT

C'est un rythme effréné d'expansion que connaissent en Afrique les villes en général et les communautés catholiques urbaines en particulier. Les catholiques atteignent généralement en ville une proportion plus élevée que dans les campagnes d'origine : à Abidjan 20 % au lieu de 12 %, à Lagos 13 au lieu de 6, à Kinshasa 50 (?) au lieu de 44, à Nairobi 25 au lieu de 18, à Daressalaam 21 comme en milieu rural. Mais l'approche statistique de la présence chrétienne dans les villes ¹ a besoin d'être complétée. Il ne suffit pas d'énumérer des pourcentages ; il faut aussi montrer comment la masse des

* Le P. J. Masson, missiologue, a dû et pu, depuis une vingtaine d'années, s'intéresser de près aux problèmes pastoraux que pose en Afrique la croissance rapide des grandes villes. Ainsi dès 1956 il fit sur place, durant six mois, une première étude qui le mena en divers centres de l'Afrique subsaharienne, et dont certains résultats ont été publiés, notamment : *Vie, croissance et problèmes de quelques ports africains : Douala, Matadi, Durban*, dans *La Vie Economique et Sociale* (Anvers) 28 (1956) 185-204 ; *Deux villes minières et leurs problèmes : Johannesburg, Elisabethville*, *ibid.*, 270-290 ; *Villes capitales d'Afrique et leurs problèmes : Brazzaville, Léopoldville*, *ibid.*, 29 (1957) 37-58 ; *Au Congo, l'Eglise devant le cancer urbain*, dans *Rev. Nouvelle* XXIII (12^e année. 1956) 632-643 ; *Les grandes villes et leurs problèmes chrétiens*, dans *Grands Lacs*, n° 188 (déc. 1956 - janv. 1957) 21-35. Mû par la même préoccupation il anima, la même année, la Semaine de Missiologie de Louvain, sur le thème « Masses urbaines et Missions », où il posait finalement la question : « Sauverons-nous les chrétiens urbains ? » (p. 235-252 dans le volume de cette 26^e Semaine de Missiologie). — N.d.l.R.

1. Ici nous ne reprenons pas tout un ensemble d'observations d'ordre sociologique qui pourront faire l'objet d'une autre publication. Elles constituent, c'est bien clair, l'arrière-fond indispensable des considérations d'intérêt plus directement pastoral à présenter ici. — L'ouvrage de H. CARRIER, *Psychosociologie de l'appartenance religieuse*, est très éclairant tant par son apport original que par

baptisés se répartit dans la structure traditionnelle des paroisses et quels effectifs pastoraux sont disponibles pour l'encadrer.

1. Le réseau paroissial

Au diocèse d'Abidjan on attribue quelque 300.000 chrétiens, dont environ les deux tiers résident en ville ; ces 200.000 baptisés représentent un cinquième de la population urbaine. Une large part du contingent est formée par les immigrés de la Haute-Volta et, de l'avis général, ces derniers constituent une part considérable des pratiquants dominicaux. On compte une vingtaine de paroisses complètement établies ou en formation. Pour apprécier de façon significative la couverture paroissiale d'une agglomération, on tiendra compte en particulier de la distance qui sépare les églises l'une de l'autre et mesure leur degré d'accessibilité. Un espacement d'à peu près deux kilomètres entre deux sanctuaires crée des champs pastoraux dont le rayon est proche du kilomètre, ce qui est communément considéré comme normal. Ainsi en va-t-il à Abidjan ; de plus l'implantation des lieux de culte y semble heureuse, sauf pour quelques secteurs périphériques septentrionaux, auxquels du reste un sérieux effort est maintenant consacré.

Ici comme ailleurs, un nombre important de baptisés ne semblent pas s'imposer la peine d'un quart d'heure de marche pour gagner l'église. D'après des sondages que nous avons effectués sur place, la pratique est fort partielle les dimanches ordinaires². On part d'un total de 200.000 catholiques : on admet qu'un tiers d'entre eux est composé de petits enfants, de vieillards, de malades, de personnes temporairement absentes ; on soustrait encore les travailleurs qui n'ont pas congé tel dimanche. Restent quelque 120.000 pratiquants « possibles ». Des estimations basées sur le nombre des messes et le public moyen qu'elles rassemblent tendent à faire croire que la pratique se situe entre 35.000 et 40.000 fidèles, soit 30 à 34 %. Un niveau encore « assez bon » : chaque dimanche, les églises d'Abidjan sont le terme d'un mouvement visible, éventuellement contagieux, qui mobilise 6 à 7 % de la population totale.

l'exposé qu'il donne de diverses théories concernant le point de vue proprement psychosociologique (voir surtout p. 44-48). Dans l'ouvrage collectif *Urbanisation et problèmes religieux*, p. 496, Fr. HOUTART souligne un facteur important, à savoir l'intégration ou la non-intégration des groupes à la vie urbaine (générale).

2. Sur le calcul toujours difficile des taux de pratique, voir p.ex. le bon article de J. VAN HOUTTE, « Le calcul des pourcentages de la pratique dominicale », dans *Urbanisation...*, p. 225-244. Nous avons appliqué des procédés fort semblables à ceux qu'il propose : soustraction du nombre des enfants de moins de 7 ans et des personnes excusées de l'assistance à la messe dominicale, mais il ne nous a pas été possible de dénombrer celles qui pratiquent en dehors de leur paroisse ; nos estimations portant sur la ville entière, l'omission de cette donnée est sans conséquence.

Pour Lagos on arriverait à des estimations du même ordre. A partir d'une masse de 135.000 résidents catholiques, et déduction faite de 40 % (comme ci-dessus), il reste 80.000 fidèles astreints à la pratique. Ils sont répartis entre une vingtaine de paroisses de taille variable. Un échantillon est fourni par une paroisse relativement bien stabilisée, Saint-Paul. Pour un nombre de baptisés que les prêtres de l'endroit évaluent à 12.000 et dont un peu plus de 7.000 sont des pratiquants possibles, on a compté le 12 décembre 1976, troisième dimanche de l'Avent, 4396 présences : environ 60 % des assujettis, quelque 7 % des habitants du territoire de la paroisse. Phénomène qui ne passe pas inaperçu ; témoignage d'existence et de conviction.

Kinshasa compte un peu plus de cinquante paroisses, auxquelles il faut ajouter différents lieux de culte en formation et des églises de religieux : en tout plus de soixante centres de pratique dominicale, constituant une bonne couverture. Mais ici les évaluations de la pratique sont des plus problématiques. Si l'on estime à deux millions la population totale et à 800.000 au moins le nombre des catholiques, celui des adultes soumis à l'obligation dominicale sera de 450.000. A partir de recoupements partiels on peut croire que 30 % de ces personnes vont à la messe. Elles forment largement 7 ou 8 % de la population urbaine. Leur démarche constitue un témoignage significatif devant l'ensemble de la cité.

Sur les 265.000 catholiques de Nairobi, on peut compter quelque 170.000 pratiquants possibles. Une enquête menée sur place dans deux paroisses, l'une populaire, l'autre de niveau social un peu plus élevé, amène à fixer le taux de pratique à plus de 35 %. Peut-être serait-on trop généreux en étendant cette évaluation à l'ensemble de la ville ; le réseau paroissial est assez peu compact, de sorte qu'en certaines zones la distance à parcourir pour gagner l'église dépasse largement la mesure idéale du kilomètre. Et sur des espaces aussi vastes les pratiquants effectifs du dimanche, qui peuvent former 3 % de la population totale, ne sont pas un contingent très significatif. Il est vrai que, situés au centre de la ville, la cathédrale au campanile élané et le complexe d'établissements catholiques qui la jouxtent ne peuvent passer inaperçus.

À Daressalaam les catholiques — environ 20 % de la population — sont convenablement desservis par une quinzaine de paroisses. Malheureusement des précisions nous manquent sur la pratique dominicale. De même pour Bujumbura. À Kigali, au moins 20.000 catholiques devraient assister à la messe du dimanche. De leur habitation à l'église la plus proche, pas plus d'un kilomètre à vol d'oiseau, mais il faut compter avec les accidents de terrain et la sinuosité des routes. En fait, d'après un échantillonnage opéré sur place, la pratique réelle n'atteint que de 25 à 30 % ; on constate en particulier une faible participation chez les habitants d'un quartier situé fort en contrebas de l'église. Les pratiquants sont quand même 15 % des adultes. Leur mouvement, joint à une puissante présence de l'Eglise dans la vie du pays, est vraiment un témoignage et un rappel.

Tout sommaire qu'il est, notre tour d'horizon autorise quelques observations générales :

— La répartition des églises sur le terrain suit bien, dans l'ensemble, l'expansion géographique des villes, avec un retard inévitable dans les zones périphériques et plus neuves.

— La proximité matérielle d'un sanctuaire ne suscite pas automatiquement attention et intérêt et ne suffit pas à provoquer le ralliement des baptisés. Il y faut des « antennes » avancées, un

réseau de points auxiliaires de regroupement qui soient plus proches des gens. Nous aurons à revenir là-dessus.

— Ce qui fait d'une église une réalité attirante, c'est l'activité qui s'y manifeste sous diverses formes, notamment dans la liturgie dominicale. Le rassemblement du dimanche, et plus encore celui des grandes fêtes, moment le plus haut de la vie paroissiale, prend en plusieurs villes une valeur de témoignage devant les non-chrétiens et de rappel pour les chrétiens non pratiquants. La paroisse garde ainsi son importance³.

— La paroisse urbaine africaine, surtout dans les quartiers populeux et plus populaires, reste en semaine la plaque tournante d'activités qu'on détaillera plus loin. Dès lors appliquer à la paroisse africaine le terme de « structure », avec la connotation péjorative d'un appareil délaissé par la vie, serait manquer à l'objectivité pour confirmer une vue théorique — chose toujours bien regrettable.

— Il reste que la paroisse ne vit et ne vivra qu'à partir de ceux qui animent son existence, qu'ils soient « consacrés » (prêtres et religieux) ou laïcs. Nous porterons tout de suite notre attention sur la première de ces catégories, la plus classique, sur laquelle la charge repose principalement jusqu'ici. L'action du laïcat n'est pas moins indispensable ; elle nous occupera en un autre endroit.

2. Les effectifs « consacrés » d'encadrement

Dénombrer simplement les consacrés qui se trouvent dans une ville, c'est apporter une donnée brute, qu'il faut ventiler et confronter avec les besoins réels. Certes tous les consacrés prient et travaillent pour leur communauté et plus largement pour le Règne de Dieu. Mais en une ville donnée ils ne sont pas tous directement affectés à la pastorale d'expansion ou de récupération de cette communauté. Pour ce travail direct on estime que le minimum nécessaire, pour 2.000 baptisés, est d'un prêtre et de deux autres consacrés⁴. Ces responsables devront d'ailleurs se préoccuper aussi

3. L'auteur ne peut manquer d'évoquer ici le rassemblement du 24 décembre 1976, à huit heures du soir, pour la solennité de Noël à la paroisse de Matete-Kinshasa. Bien que le lendemain fût une journée de travail à commencer fort tôt, l'église était plus que comble et des centaines de personnes durent rester à l'extérieur. La messe constitua une célébration intensément « participée » : style local des ornements liturgiques et d'une lente danse sacrée, rythme alterné des récitations, unanimité des chants, ton de la prédication — celle-ci dialoguée par moments. Dans son ensemble cette « fête » réalisait indubitablement une expérience communautaire tonifiante pour les fidèles et un témoignage éloquent devant les non-croyants.

4. Naturellement cette règle est sommaire, bien qu'elle suffise à notre propos. H. Carrier, citant P. Winninger, pense qu'un prêtre, bien soutenu par quelques militants d'Action Catholique, peut desservir de 250 à 300 familles, soit de

du sort des non-chrétiens, beaucoup plus nombreux, qui sont établis dans l'espace urbain. Risquons une approche chiffrée en indiquant le nombre de personnes que comptent, pour un prêtre, les villes principales qui nous occupent.

	Catholiques	Adultes pratiquants	Adultes non-prat.	Excusés	Non-catholi- ques
Abidjan	4000	800	1600	1600	16000
Lagos	2700	700	900	1100	17000
Kinshasa	6000	1800	2100	2100	17000
Nairobi	3300	750	1300	1300	9200
Daressalaam	3500	750?	1300?	1300	14000
Bujumbura	4250	900?	1650?	1700	4000
Kigali	4000	850?	1550?	1600	4000
MOYENNE	3600	700/800	1400	1400	7000

Si l'on note bien que ces évaluations se rapportent aux prêtres effectivement et pleinement voués à l'apostolat paroissial, on est amené, à les prendre globalement, à cette conclusion : le prêtre de paroisse n'est pas surchargé par le service liturgique des pratiquants réguliers ; il l'est à un certain point par l'accueil des pratiquants saisonniers ; il est tout à fait débordé s'il s'agit de ramener les non-pratiquants et de proposer l'Évangile aux non-croyants⁵ — ce qui freine fortement l'impact missionnaire de l'Eglise en ville.

De même qu'on demande l'adjonction aux grands centres paroissiaux d'unités d'appui plus petites, ainsi il s'impose d'adjoindre aux prêtres des forces non sacerdotales — religieux et laïcs — qui soient tournées, pour toute une part de leur activité, vers les brebis à ramener ou à amener à la foi et à la vie chrétiennes.

Le terme de « consacrés non prêtres » regroupe dans les villes un certain nombre de Frères enseignants ou techniciens, ainsi que des religieuses en beaucoup plus forte proportion. Il est toutefois difficile de déterminer le caractère plus ou moins immédiat de leur participation au travail paroissial ; il serait d'ailleurs erroné de minimiser le rôle « paroissial » de diverses œuvres qui sont apparemment « hors paroisse » et qu'on rencontrera plus loin. Sans pouvoir dresser des relevés précis, notons qu'en ce qui concerne les Frères,

1000 à 1500 personnes, et de plus exercer, sans qu'intervienne un contact direct, une influence sur toute une frange. La situation qui nous occupe est plus difficile : il ne s'agit pas de paroisses relativement stabilisées, où l'on peut connaître et situer les personnes avec assez de facilité, ni d'appartenance fondée sur une option consciente. Le prêtre des villes d'Afrique ne peut, semble-t-il, remplir son rôle que près d'un total de 2000 catholiques, dont un tiers de pratiquants réguliers et deux tiers de « flottants ».

5. Le déséquilibre entre la proportion de prêtres par rapport à la population rurale et celle du clergé en milieu urbain n'est pas propre à l'Afrique. Fr. HOUTART a remarqué dans *Urbanisation...*, p. 490, qu'en France, il y a une dizaine d'années, on comptait encore dans les campagnes un prêtre par 500 habitants et dix fois moins dans les villes.

Nairobi et Bujumbura semblent mieux partagées ; Kinshasa connaît une situation plus tendue, davantage encore Lagos et Abidjan et au maximum Daressalaam. En revanche Lagos et Nairobi sont bien pourvues de Sœurs, Abidjan l'est moins et Kinshasa moins encore. Dans l'ensemble, et malgré l'air d'abondance numérique que présentent encore au premier regard quelques institutions hospitalières ou scolaires, le nombre des consacrés non prêtres est réellement insuffisant.

A ce tableau déjà peu satisfaisant nos observations nous forcent à ajouter une note sombre : le vieillissement des missionnaires étrangers, prêtres et autres, sans perspective sérieuse de remplacement. Si une relève autochtone se développe, elle est loin d'atteindre les rythmes de croissance qui assureraient l'encadrement futur des fidèles par des consacrés. Tout comme plus haut la nécessité de renforts nous obligeait à passer des prêtres aux consacrés non prêtres, la même nécessité nous renvoie de ces derniers aux laïcs.

II. — EFFORTS DE PREMIER ACCUEIL À L'ARRIVÉE

Le dépistage des arrivants, dans les communautés urbaines, suppose deux conditions principales : une attention éveillée et l'intervention de responsables qui fassent de l'accueil l'objet d'une préoccupation prioritaire.

1. *Eveiller l'attention dans le sens de l'accueil*

Dans un certain nombre de cas — les plus favorables — les immigrés se signaleront spontanément et rapidement à l'attention des communautés. Non point directement de cette réalité très ample et relativement anonyme de la paroisse, mais des groupes plus restreints ou des chrétiens individuels avec lesquels ils entrent d'emblée en contact. Le meilleur des cas sera celui d'un migrant qui rejoint une partie déjà urbanisée de sa famille et s'y insère. Il y est reçu avec joie ou du moins, en toute hypothèse, en vertu de l'hospitalité qui dans les sociétés africaines est un devoir naturel à quoi nul ne saurait se dérober. Autre cas, encore assez favorable : un migrant vient rejoindre un chrétien avec lequel il est vraiment lié d'amitié, auquel il a pu s'annoncer et dont il peut normalement escompter l'accueil. La situation est moins sûre quand l'intéressé aborde l'ensemble d'un groupe naturel plus vaste et moins personnalisé, quoique réel : des gens qui appartiennent à son ethnie ou/et parlent sa langue, ou/et proviennent du même endroit que lui. Dans ces diverses hypothèses, encore qu'avec des chances inégales, l'arrivant s'attend légitimement à être accueilli.

Toutefois divers facteurs jouent en sens négatif. Il se peut que l'arrivant ne désire guère rencontrer sa parenté proche ou son ethnie, soit qu'il ait quitté ses pareils de la campagne d'une façon que ceux-ci n'approuvent pas, soit qu'il ait eu une conduite jugée répréhensible par ce milieu. Même s'il n'en va pas de la sorte et que l'immigré soit bien reçu, un séjour trop prolongé chez ses hôtes ou/et trop parasitaire finira par lasser leur patience et provoquer un rejet. Par ailleurs, dans des quartiers plutôt pauvres et déjà surabondamment peuplés, les nouveaux venus ne trouveront pas toujours à se loger chez des parents ou des amis et se verront refoulés parmi des inconnus. Et une certaine proportion d'immigrants ne découvriront, surtout dans les premiers temps, personne avec qui ils aient d'avance un lien naturel ou acquis. C'est en tout cas un nombre important de migrants qui tombent, sans aucun recours réellement assuré, dans le « désert d'hommes » de la grande cité. Pour une part ce sont des chrétiens.

C'est sur le sort de ces abandonnés que doit être appelée l'attention des chrétiens déjà établis. D'abord afin qu'ils les détectent. Mais c'est trop peu dire : il s'agit d'accueillir réellement les intéressés et de les aiguiller vers la communauté ecclésiale vivante de leur nouveau lieu de résidence. Le souci effectif de cet accueil et de cette insertion, les chrétiens de la ville ne l'auront que si une formation persévérante leur apprend à ne pas s'occuper seulement d'eux-mêmes, de leurs affaires temporelles ou de leur salut individuel, mais à se considérer vraiment comme apôtres en vertu de leur baptême et de leur confirmation et donc à se sentir responsables, chacun à sa place, du salut de leurs frères. Le développement d'une telle conscience aura comme conséquence que la communauté comme ensemble voudra se donner les moyens de « se présenter » aux arrivants et que certains de ses membres, mettant en œuvre ces moyens, se spécialiseront comme « pêcheurs d'hommes » sur le fleuve urbain.

2. Les moyens d'établir le contact

Dans certains centres, la masse imposante des sanctuaires, des hôpitaux ou des établissements scolaires chrétiens ne peut passer inaperçue. Mais leur aspect donnera-t-il à l'homme de la rue fraîchement arrivé et plutôt désorienté l'impression qu'on est prêt à l'accueillir de manière humaine et sans façons ? Ailleurs, du reste, cette présence matérielle, plus modeste, ne sera guère remarquée. Dans l'un et l'autre cas est requise l'offre de visages humains engageants.

Sans doute les moyens de communication sociale ménagent-ils de multiples possibilités de contact. L'Eglise doit y consacrer un effort particulier. Il faut d'abord qu'une littérature chrétienne soit

mise à la disposition des masses : au niveau populaire par la diffusion de brochures comme l'assurent par exemple les Sœurs de Saint-Paul à Kinshasa ; à un niveau plus élevé, comme à la grande librairie du centre de Nairobi, où les Sœurs du même institut reçoivent un nombre considérable de chrétiens et autres. De leur côté les périodiques catholiques, à condition qu'ils affrontent les problèmes réels et osent exprimer les justes revendications, jouent un rôle important pour « présenter » l'Eglise, ses doctrines, ses œuvres, ses intentions. (On ne pourra pas négliger, remarquait tel missionnaire, les diapositives et les cassettes, surtout musicales ; leur valeur est démontrée par le succès de la « Messe zaïroise » et de chants bien enlevés.)

Telle est la puissance de la presse que les régimes totalitaires se hâtent de la confisquer ou de la supprimer. Raison de plus pour l'utiliser autant et aussi longtemps que possible⁶ à l'adresse non seulement des chrétiens fervents, mais surtout des baptisés marginaux et des non-chrétiens, pour lesquels elle est bien plus nécessaire. Mais il lui faut adopter un certain style, qui n'est pas encore trouvé partout.

Plus large encore est l'impact d'une information radiodiffusée ou télévisée, d'autant qu'elle est perceptible à des populations assez largement analphabètes. La télévision n'est pas encore répandue, bien qu'elle soit présente dans les villes, parfois par l'effet d'une volonté de propagande de la part du gouvernement. En revanche la radio captée sur transistor est partout. Sur les ondes parviennent en Afrique des émissions de tous bords et en toutes langues. Dès lors, là où règne une liberté suffisante, il serait regrettable que l'Eglise ne fasse pas, de son côté, entendre « la voix de l'Evangile » — c'était le nom d'un puissant émetteur chrétien interconfessionnel qui parlait d'Addis-Abeba jusqu'à sa récente nationalisation. Grâce à Dieu, en plusieurs des pays que nous avons pu visiter, comme la Côte d'Ivoire et le Zaïre, un accès aux ondes est encore possible. Encore faut-il des programmes adaptés et vivants.

Ajoutons sur la foi de certains spécialistes que la construction d'un modeste émetteur privé couvrant une aire limitée n'est pas tellement coûteuse — moins peut-être que la participation aux grands réseaux officiels. Quelle que soit la solution adoptée, une présence sur les ondes comme moyen d'atteindre et de rallier les chrétiens — et les autres aussi — mérite qu'on lui consacre des hommes, de l'argent, des efforts soutenus, quelque ingrat que soit

6. Entre beaucoup d'autres publications similaires, nous avons rencontré avec plaisir à Abidjan *Djeliba*, journal des jeunes chrétiens, qui aborde des questions actuelles comme : « La religion peut-elle changer ? », « Des chrétiens authentiquement africains ? ».

cet apostolat « aveugle » dont on ne peut guère constater et goûter les résultats précis.

Toutefois les « paroles », écrites ou prononcées, restent vides si elles ne renvoient à des actions concrètes, à des services que se voient offrir les urbanisés, surtout s'ils sont nouveaux ou en difficulté. Pour les gens qui ne trouvent pas à se loger, tout centre d'accueil est une bénédiction. En ce genre l'Armée du Salut est souvent exemplaire. On connaît des initiatives catholiques analogues, par exemple à Abidjan et à Daressalaam. A Abidjan un groupe de religieuses offre la pension à près d'une centaine de jeunes filles de 20 à 25 ans. Ce sont des travailleuses dont un certain nombre gagnent régulièrement leur vie comme infirmières, employées, etc. Si les personnes moins qualifiées ou en chômage sont ici en minorité, c'est que les moyens matériels d'accueil sont limités. Ce Centre fonctionne en liaison avec la paroisse voisine. A Daressalaam les Pères capucins suisses, qui ont la charge d'une paroisse, ont édifié avec l'aide des associations ouvrières de leur pays un grand Centre social. A côté de services d'enseignement, une part de ses activités regarde l'accueil et l'hébergement des travailleurs. Ces centres, ainsi que plusieurs autres, sont conçus en principe comme des points de séjour provisoire. En fait certains de leurs pensionnaires s'incrument sur place, faute de trouver ou de chercher sérieusement un autre logement ; ils freinent ainsi l'action propre de l'œuvre.

D'une façon moins continue, mais avec des résultats importants, un certain regroupement est réalisé à travers les hôpitaux et les écoles, non seulement en ce qui concerne les malades ou les élèves eux-mêmes, mais aussi pour leurs proches et leurs relations. Cependant, quand ces institutions sont de très vaste dimension ou que le personnel vraiment chrétien est surchargé ou minoritaire, l'action risque de se réduire à des prestations techniques sans créer des rapports personnels, et l'attirance apostolique en pâtit d'autant.

En plus d'un pays on s'adresse, pour amorcer le contact avec les jeunes, à l'attrait des Africains pour des activités sociales comme le chant, la danse, les arts scéniques : chorales religieuses un peu partout, groupes de danses folkloriques comme nous avons pu en voir d'excellents — composés d'amateurs — à Kinshasa et dans une paroisse populaire de Nairobi. La participation chantée et dialoguée aux offices liturgiques constitue, dans le contexte africain d'action collective, un élément très attirant ; elle offre un point de départ, nous le verrons, à des mouvements proprement spirituels.

3. Les artisans de l'accueil

Toutes ces invitations à rejoindre la communauté locale passent par l'effort méritoire de chrétiens soucieux d'accueillir leurs frères et même d'aller à leur rencontre.

Assurément la nécessité de ces initiatives est ressentie d'abord par les évangélisateurs classiques, prêtres, Frères, Sœurs. Mais en ce domaine ils peuvent être affectés d'un double handicap. S'ils sont étroitement encastrés dans le fonctionnement d'une grande institution ou d'une paroisse, ils sont astreints à des tâches immédiates qui les surchargent et les clouent sur place ; le temps et les forces leur manquent pour se mettre en quête des « errants » qui ne relèvent pas directement de leur champ professionnel⁷. Et puis le caractère officiel des « personnes d'Eglise » crée parfois une distance entre eux et les nouveaux venus. Le dépistage et l'accueil des arrivants seront donc plus effectivement assurés par de petits groupes apostoliques, souvent laïcs (dont l'organisation nous intéressera plus loin), insérés dans la masse du peuple, ou par des individus agissant dans leur milieu et selon leurs relations naturelles. C'est là un véritable « ministère » indispensable et urgent, à organiser partout.

Toutes les catégories de chrétiens y seront partie prenante. La question n'est pas d'appartenir à telle classe sociale, d'occuper telle situation ecclésiale. Ce qu'il faut, c'est avoir senti la misère de ses frères et vraiment décidé d'aider à leur orientation. On pense ici à tel prêtre, grand ami des jeunes immigrés du niveau économique le plus bas, qui les accueille, sait les comprendre et le cas échéant les excuser, partage leurs réunions et, malgré son âge avancé, jusqu'à leurs danses folkloriques. Ou à ces équipes de Sœurs qui, inlassablement, dans leur très pauvre habitation, accueillent et soulagent les pauvretés matérielles et spirituelles, surtout celles des femmes et des enfants. On admire aussi les véritables volontaires laïcs : les uns travaillent, sans recherche intéressée, parmi les ruraux afin d'amé-

7. On se gardera de tirer de cette observation un encouragement à abandonner les écoles, comme d'aucuns le voudraient. Les enquêtes montrent qu'avec un inévitable déchet l'école concourt de façon très positive à assurer la conviction et la persévérance chrétiennes. Témoin ce tableau emprunté à H. CARRIER, *op. cit.*, p. 131 :

PRATIQUE RELIGIEUSE (DE 15 À 24 ANS) EN ANGLETERRE

INFLUENCE CHRÉTIENNE	PRATIQUE		
	hebdomadaire	irrégulière	nulle
Ecole cath. + catéchisme	86	9	5
Ecole cath. seule	75	17	8
Catéchisme seul	74	18	8
Ni l'une ni l'autre	25	33	42

liorer leur sort sur place et leur épargner ainsi la tentation de la ville ; on en rencontre d'autres, dans des conditions souvent plus dures, parmi les immigrés urbains, et qui tâchent de les orienter, de les arracher à la rapacité des exploiters qui ne manquent pas, de leur trouver logement et emploi, de leur garder ou de leur rendre leur dignité d'hommes.

Faut-il conclure, à la vue des multiples besoins et des nombreuses possibilités, que sous ce rapport l'apostolat urbain n'est pas assez pleinement assumé alors que d'autres activités plus traditionnelles accaparaient trop de forces ? On n'oserait énoncer de façon générale une telle affirmation. On ne peut cependant oublier les chiffres fournis au début de cet exposé : deux tiers des chrétiens urbains n'ont pas noué de liens avec une paroisse et la pratique chrétienne, ou ils les ont rompus. Dès lors une question s'impose : parmi les « pasteurs » la proportion effective entre ceux qui servent les pratiquants et ceux qui se consacrent aux égarés est-elle un juste reflet des situations et des nécessités ? On n'en est certes pas à délaisser les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles pour courir après une seule qui s'égare ! En réalité, il faut du monde partout, et le nombre des consacrés est si limité que les besoins apostoliques ne pourront pas être assumés entièrement, ni même principalement, par cette catégorie de personnes.

Le principe formulé jadis par l'abbé J. Cardijn : « les apôtres des ouvriers seront les ouvriers » se transpose ici : dans la cité africaine, les apôtres des nouvelles masses urbanisées seront des laïcs. Déjà un bon nombre de ces derniers se donnent à cette action⁸. En bien des cas il leur est plus aisé d'atteindre « ceux qui sont loin ». Ils partagent leur existence — résidence, travail, déassements ; ils ont avec eux des liens ethniques, familiaux ou professionnels. Plus qu'en Occident, l'esprit social que l'Afrique a conservé permet une approche assez directe, un échange assez libre d'idées, d'invitations. La fraternité africaine exige qu'on soit prêt à se rendre et même à s'offrir mutuellement des services et cette exigence reste plus vivante chez les gens plus simples et plus pauvres. D'autres éléments favorisent encore l'initiative des laïcs : l'étroite proximité des habitats, l'intense partage des rythmes de vie dans bien des quartiers

8. Les auteurs soulignent tous, sous des formes diverses, la nécessité pour la paroisse d'un noyau vivant et irradiant formé de laïcs d'action. Dans telle paroisse des Etats-Unis, Fichter distingue trois sortes de chrétiens : *nuclear*, animateurs responsables et actifs ; *modal*, pratiquants qui appartiennent à la paroisse de façon stabilisée ; *marginal*, sujets de contacts épisodiques. Les proportions qu'il signale — respectivement 5,7 %, environ 70 %, puis le reste — ne semblent pas exactement vérifiées dans les paroisses urbaines africaines, mais on s'en rapproche.

et dans les établissements précaires des périphéries. Au laïc zélé qui veut « contacter » ne manquent pas les occasions de le faire.

Ces chances sont particulièrement bien mises à profit par les membres de groupements qui recommandent un témoignage continu et sans détours, comme la Légion de Marie ou des « communautés de quartier ». N'est-il pas significatif qu'Ethel Quinn, la fondatrice de la Légion, soit allée mourir dans une paroisse populaire de Nairobi, où sa mémoire et ses consignes sont fidèlement gardées ? De la formation que tout cela suppose il sera question plus loin.

III. — DES STRUCTURES RENOUVELÉES

1. *Des réflexions plus poussées*

Tout renouvellement des structures — lequel n'implique pas nécessairement la suppression des structures anciennes — réclame un rajeunissement, un élargissement des idées.

Pendant longtemps, en Afrique, les expressions de la foi et les formes de la pastorale ont été comme un décalque de ce qu'elles étaient dans le christianisme de l'Occident. Comment aurait-on pu commencer autrement, puisque « personne ne peut donner ce qu'il n'a pas » ? Les premiers missionnaires n'avaient pu percevoir suffisamment les éléments de la culture locale, tandis que les premiers convertis n'avaient pas encore eu le temps d'approfondir et d'assimiler vraiment le christianisme. Un christianisme inculturé dès les débuts de l'évangélisation serait une impossibilité. Mais l'évangélisation de l'Afrique a maintenant plus de cent ans ; le phénomène d'urbanisation se développe rapidement depuis plus de trente ans ; il est temps de hâter le pas dans l'africanisation de l'apostolat urbain.

Le premier motif et le premier champ de cette africanisation sont théologiques : tout comme le langage et l'action du Christ se sont coulés dans le moule juif, ainsi la présentation du christianisme aux masses urbaines d'Afrique doit revêtir une expression et des formes adaptées aux villes africaines. C'est pourquoi il est urgent de penser et de « repenser » la transmission du message. Cet effort incombe d'abord aux institutions où se forment les futurs prêtres. Les séminaristes ont besoin d'être instruits de la mentalité, des habitudes, du langage, des problèmes spécifiques des chrétiens de la ville — cela d'autant plus que beaucoup d'entre eux sont originaires de régions rurales. La formation du séminaire devra comprendre des stages pratiques en milieu urbain.

Dans le même sens les instituts de pastorale, qui existent en pas mal de pays, sont appelés à rendre de grands services. Dans le cas d'Abidjan, l'apostolat pourra compter sur l'aide de la nouvelle

Faculté de théologie, qui fait une large place aux sciences humaines, comme sur l'appoint des études économiques et sociales de l'INADES. A Kinshasa, la Faculté de théologie peut de son côté, par l'étude qu'elle réserve aux religions locales, apporter des lumières à l'action évangélisatrice.

En fait divers instituts supérieurs de sciences religieuses offrent aux apôtres des villes des éléments de préparation par leurs recherches, leurs cours, leurs publications. Nous avons pu visiter un de ces centres récemment établi aux confins de la ville universitaire d'Ibadan (Nigeria) ; Kinshasa en possède un dont la méthode de travail s'articule précisément sur les chrétientés de la ville. Selon une première formule, des professeurs et des auxiliaires vont régulièrement faire des cours du soir à des animateurs paroissiaux (suivant un programme d'environ 250 heures) ; ils atteignent actuellement 500 élèves, qui se forment de la sorte sans être arrachés à leurs activités courantes. Une autre formule groupe au centre même, pour deux ans d'étude intensive, des élèves qui suivent, cinq jours par semaine, un cycle plus dense ; plusieurs de ces étudiants résident au centre, mais beaucoup, il faut le noter, logent près d'une paroisse dont ils partagent les services. Telle paroisse nouvelle a construit trois logements pour des stagiaires de ce genre. Ce second dispositif, qui fonctionne depuis une douzaine d'années, fournit quelque douze diplômés par an. Quant aux étudiants qui n'atteindraient pas ce couronnement de leurs efforts, ils auront acquis en tout cas de précieux éléments de formation et trouveront à s'employer très utilement dans l'apostolat local. Un centre pastoral du même genre existe depuis de nombreuses années à Butare (Rwanda) ; à l'enseignement il joint la publication de manuels d'instruction religieuse et de livres liturgiques.

Peut-être avons-nous trop peu ou trop mal observé l'œuvre des instituts catéchétiques ; nous n'y avons pas souvent relevé une conscience particulière de la spécificité des problèmes urbains et plus spécialement des problèmes des nouveaux citoyens. Des personnes qui connaissent bien l'Afrique estiment qu'il n'existe pas encore d'écoles de catéchistes urbains au sens propre.

2. Des paroisses plus articulées

a. vers des unités plus petites

En plusieurs villes les paroisses cherchent vraiment à s'adapter aux situations nouvelles⁹. Elles veulent notamment s'appuyer sur

9. Dans deux chapitres d'*Urbanisation...* Fr. HOUTART dégage quelques grandes lignes de la pastorale des villes : multiplier les présences géographiques de l'Eglise, selon un plan d'irradiation adapté à chaque ville, avec l'aide d'un

des sous-divisions de taille plus humaine et de style plus inséré, telles qu'on en souhaite d'ailleurs aussi en d'autres continents¹⁰. On décèle dans cet effort une nouveauté très prometteuse, même si elle ne constitue pas une panacée. Un rapport du Conseil pastoral de Kinshasa, en date du 16 décembre 1976, mérite d'être longuement signalé ici. Les « groupes de quartier », « communautés de quartier » « communautés de base » dont il s'agit¹¹ sont nés parfois d'une initiative venue d'en haut et qui cherchait à créer des noyaux avancés de la paroisse en tel ou tel sous-secteur géographique. En d'autres cas, ils sont issus de l'action de quelques chrétiens désireux de se rencontrer et de se soutenir mutuellement dans leur milieu de vie et aussi de rayonner sur celui-ci, le premier objectif se présentant plus spontanément que le second. Tantôt il s'agissait d'un plan concerté tendant à couvrir méthodiquement l'ensemble d'une paroisse ; tantôt, d'une efflorescence progressive produisant finalement six, huit, dix groupes, voire davantage. Nous connaissons deux paroisses qui comptent ensemble 26 de ces communautés. Aux termes du rapport cité, les buts précis de ces unités, c'est de

laïc capable d'orienter la vie sociale (p. 38 s.). — Dans *Masses urbaines*, p. 244-252, nous avons formulé ces indications concernant la paroisse urbaine : son attirance efficace ne dépasse pas un km. de rayon et elle est annulée par certains obstacles naturels ou artificiels ; une paroisse ne peut bien coaguler plus de 10.000 personnes ; elle doit s'articuler sur les pôles vitaux : rue, marché, « colline »... ; chacun des prêtres ne peut assumer la charge de plus de 2000 chrétiens. — J. REMY, dans *Urbanisation...*, p. 216-223, notait ces traits de la mutation en cours : la paroisse, comme groupe simple et polyvalent, tend à s'effacer ; en fait les fidèles participent à une pluralité de groupes différenciés ; ils cherchent des regroupements de leur choix ; les groupements nouveaux sont assez rétifs à se fondre en des unités plus grandes.

Fr. HOUTART, dans le second des chapitres auxquels nous avons fait allusion, suggérait en conséquence quelques règles de planification : rediviser la ville en zones géographiques naturelles ; installer un responsable de la pastorale urbaine, avec des structures de coordination et des commissions comprenant des laïcs ; provoquer des rencontres régulières des responsables prêtres et laïcs ; à l'égard des fidèles, stimuler une pastorale d'accueil des individus ; veiller aux contacts organiques entre sous-divisions et œuvres particulières (p. 560-565). Autant de considérations justes, mais générales ; ici nous essayons de voir ce qui se pratique ou se prépare dans les villes étudiées : c'est déjà beaucoup.

Le même auteur décrit les conditions d'existence d'une « communauté eucharistique », plus ou moins réalisables, évidemment, d'après les effectifs : un lieu déterminé et stable ; une réelle diversité des membres, mais aussi leur regroupement effectif ; un noyau de responsables reconnus et permanents ; une tâche d'éducation à la foi et à la charité ; un souci de communion catholique avec les autres assemblées (p. 79 ss). On ajouterait avec la tradition catholique et les récents rappels pontificaux qu'une assemblée « eucharistique » n'est pleinement telle que si l'on y reçoit le sacrement, et mieux encore si l'on y accomplit le sacrifice eucharistique ; autrement dit, cette assemblée requiert la fonction centrale d'un prêtre.

10. Cf. « Pastorale urbaine et aménagement des structures », dans *Urbanisation...*, IV^e partie.

11. Le même thème est repris dans la brochure du Cardinal MALULA, *L'Eglise de Kinshasa*, p. 20-22.

« manifester la vie du Christ et de l'Eglise dans la vie même des gens et du quartier » ; c'est « la prise de responsabilité par les laïcs » et « l'africanisation de l'Eglise ». Les groupes se réunissent pratiquement chaque semaine ; ce n'est pas de la part des membres un mince mérite de s'imposer un déplacement à cette fin, alors que souvent ils ont derrière eux une pleine journée de travail comportant elle-même de longs trajets d'aller et retour. Selon les cas, l'endroit de la rencontre est stable ou changeant. Le niveau de participation est modeste — une quinzaine d'adultes, accompagnés de quelques enfants, et quelques autres personnes présentes à titre occasionnel ; modeste aussi le niveau social.

La direction de tels groupes et de leurs réunions est fréquemment collégiale ; elle est exercée par deux ou trois membres tacitement acceptés ou expressément élus par la communauté. Partout la soirée se déroule selon un schème sensiblement identique : prières, lecture d'un texte biblique et réflexions sur celui-ci, discussion sur les événements, religieux mais aussi profanes, du quartier et de la paroisse. Parmi les préoccupations ainsi partagées et les ministères assumés, on citera : le baptême des petits enfants en cas d'urgence ; la catéchèse, la préparation des mariages, les veillées de deuil ; l'aide matérielle aux nécessiteux — parfois des non-chrétiens — ; l'apaisement des querelles. Toutes ces tâches, réparties entre des équipes restreintes, opèrent évidemment une intense conscientisation des intéressés.

Bien entendu l'atmosphère de ces groupes n'est pas idyllique. Ils connaissent leurs tensions internes ; de temps à autre ils suscitent une opposition de la part du milieu ; parfois ils manifestent une tendance à se refermer sur eux-mêmes, se distançant soit de leur quartier, soit de leur paroisse, soit de l'un et de l'autre. La tentation du ghetto n'est pas chimérique. Mais dans son ensemble l'initiative est saine, tonifiante et « humanisante » pour l'apostolat.

A côté de cette articulation essentiellement géographique, la paroisse africaine doit déjà en envisager une autre à base sociale ou fonctionnelle. Le rapport que nous venons d'utiliser signale loyalement que les communautés de quartier groupent plus de femmes que d'hommes (ce qui reflète la pratique dominicale), mais aussi plus de gens de condition sociale modeste que de représentants d'un milieu plus élevé, de professions plus considérées et plus spécifiées, d'une culture plus développée. L'observation — dépourvue de toute nuance péjorative — doit éveiller l'attention : pour les personnes en question il s'agira de trouver désormais, dans le cadre général de la paroisse, des formules de regroupement et des modes de participation appropriés. Lesquels ? Dans les sociétés occidentales urbaines, fortement différenciées, on a judicieusement

créé des groupes de rencontre d'après les professions, d'après l'état de fiancés ou de gens mariés, d'après telle ou telle intention : récréative, éducative, etc. Des spécialisations de ce genre s'indiqueront de plus en plus dans les grandes villes africaines pour que l'idéal chrétien s'insère dans les divers aspects de la société. Peut-être certains lecteurs jugeront-ils cette suggestion prématurée pour des milieux où les spécialisations sont encore assez rares. Elle le serait si l'on entendait l'appliquer dans le cadre limité d'une paroisse, non pas si on l'imagine à l'échelle de toute une ville, par-dessus les limites paroissiales.

b. vers des rassemblements plus vastes

L'idée de groupements de ce type nous met sur la voie d'une autre articulation du réseau paroissial urbain. Cette fois il ne s'agit plus de *subdiviser* l'aire de la paroisse, mais de la *dépasser* pour réaliser des regroupements fonctionnels. Certaines organisations de ce genre exigeront des rassemblements à la fois plus vastes en ce sens qu'ils accueilleront des habitants de la ville entière, et plus restreints en vertu de leur spécialisation.

La nécessité d'une pastorale d'ensemble est déjà facilement perçue dans les domaines proprement religieux, comme la liturgie et la catéchèse, ou semi-religieux, comme l'école ou les mass media. De plus en plus on devra s'habituer à penser des entreprises d'ensemble répondant à la diversité croissante des situations et des activités humaines. Cela saute aux yeux dans certaines circonstances. A Abidjan il existe une sorte de paroisse du port (spécification économique) qui s'occupe particulièrement des dockers et des marins (spécification professionnelle). L'un des prêtres qui la dirigent est en même temps chargé, sur une large échelle urbaine, du catéchuménat des jeunes (spécification religieuse sociale). On trouve à Daressalaam — et ailleurs encore — une aumônerie des étudiants confiée à un prêtre : un apostolat qui échappe aux découpes paroissiales.

Certains sociologues suggèrent que, dans les grandes villes, le clergé affecté aux paroisses assume en même temps, dans la mesure du possible, une autre responsabilité, de nature spécialisée et de champ plus vaste. Pareil élargissement contribue d'ailleurs à prévenir l'excès de fragmentation et l'esprit de clocher. Assurément la paroisse n'en conservera pas moins son rôle comme organe de groupement des communautés de quartier, mais elle-même et ses responsables s'ouvriront davantage aux perspectives d'ensemble.

c. Pour des réformes globales

Les aménagements envisagés jusqu'ici restent dans le cadre religieux ; tels quels ils ne rejoignent pas les plans de réforme urbaine éventuellement adoptés par les administrations locales et nationales. Pareille connexion est pourtant indispensable. D'abord comme une des meilleures façons de montrer que le christianisme n'est ni étranger ni hétérogène au monde — un reproche encore souvent articulé —, mais vraiment inséré dans la vie des peuples. Ensuite afin que la pastorale elle-même ne s'arrête pas à un horizon spirituel fermé, s'exposant ainsi à l'irréalisme, à l'immobilisme, à l'insuccès. Enfin, en profondeur, parce qu'à l'Eglise incombe le devoir absolu de rencontrer l'ensemble des soucis et des besoins de toute la nation. Le Décret *Ad Gentes* et la Constitution *Gaudium et Spes* ont fortement insisté sur cette exigence, dérivée de l'économie de l'Incarnation.

Il appartient donc aux responsables chrétiens des villes d'assurer aux fidèles une éducation dans le domaine civique comme dans les autres secteurs de la vie morale, en vue des réformes et constructions nationales d'ensemble. Il s'agira de faire comprendre aux chrétiens le rôle exemplaire capital qui revient à leur cité dans la transformation du pays entier et la responsabilité dont il les charge ; de les sensibiliser, aussi précisément que possible, selon leur capacité et leurs fonctions, aux problèmes particuliers de la ville : assainissement d'une croissance anarchique, maintien de l'ordre et de la moralité publique, lutte contre le chômage des jeunes et des moins jeunes, collaboration aux campagnes lancées par les autorités sur divers thèmes.

A une époque où, en Afrique, le progrès réclame la convergence de toutes les bonnes volontés, les organisations caritatives, éducatives et sociales de la communauté chrétienne urbaine partageront volontiers les entreprises globales de la cité, sans insister à l'excès sur leur propre autonomie. De cette coopération, il serait trop long de détailler les formes très variables et les difficultés d'ordre psychologique et administratif qu'il serait naïf d'ignorer. Du fait de cette communion des efforts, l'articulation des paroisses dans l'agglomération ne sera pas seulement intra-ecclésiale mais pleinement « civique », pour le bien commun intégral.

4. Diversifier et répartir les fonctions

Comme nous l'avons déjà noté, les effectifs de « consacrés » disponibles pour l'encadrement des chrétiens urbains sont dès aujourd'hui insuffisants et le seront davantage demain, à moins d'un renversement imprévisible des tendances. Maintes activités apos-

toliques qu'ils assumaient jusqu'ici doivent faire l'objet d'une redistribution sur des laïcs. Celle-ci a réalisé depuis vingt ans, en beaucoup de centres urbains, des progrès considérables, qui sautent aux yeux du visiteur.

A Matete (Kinshasa) le service d'ordre durant les liturgies est assuré par des messieurs et des dames qui revêtent souvent à cette occasion un habit distinctif ; surtout aux grandes fêtes, on les voit canaliser avec beaucoup de tact des masses d'ailleurs généralement dociles. Ce sont aussi des laïcs qui recueillent les offrandes des fidèles au début de la messe, pour les présenter au célébrant à l'offertoire ; c'est eux qui disposeront de ces dons à des fins de bienfaisance. Presque partout des laïcs se chargent de tout le service des acolytes, de la préparation et de l'exécution des chants sacrés et de la musique instrumentale au cours des offices. Plutôt que des diacres — en Afrique le diaconat permanent compte peu de titulaires et ne semble pas fort apprécié — ce sont des laïcs qu'on entend proclamer les lectures et diriger la prière universelle, que parfois ils chantent en alternance avec l'assemblée. Et le cas échéant on les voit, en même temps que des Sœurs, distribuer la communion aux fidèles.

D'autres ministères ont été confiés à de petits groupes laïcs. Ceux-ci s'enquière des nouveau-nés à présenter au baptême, organisent des catéchuménats d'enfants et d'adultes et s'occupent de la préparation des candidats au mariage. De même pour la gestion des fonds de la paroisse, les œuvres d'assistance aux malades et aux pauvres, l'animation des communautés de quartier.

Un grand pas de plus a été franchi en plusieurs paroisses de Kinshasa, dans telle paroisse de Bujumbura et, si nous sommes bien informé, dans une paroisse de Lusaka. Cette fois c'est l'ensemble des responsabilités et des activités paroissiales qui repose sur un laïc choisi, assisté d'une équipe. Un prêtre vient sur place à intervalles réguliers, surtout pour la célébration eucharistique et les confessions. Mais c'est bien un titulaire laïc qui est à titre permanent le guide d'une communauté vraiment eucharistique, d'une paroisse. Cette expérience fera plus loin l'objet d'un paragraphe particulier.

IV. — DES RESPONSABLES LAÏCS

1. *Qui est mon prochain ?*

En Afrique une paroisse urbaine courante se trouve devant quatre publics différents : païens, catéchumènes, catholiques non pratiquants, pratiquants.

a. Les païens

Plus haut nous avons tenté d'évaluer le nombre de ces païens dont chaque prêtre de la ville aurait à s'occuper. Pour des pays

d'Afrique centrale comme le Zaïre, le Burundi et le Rwanda, ce nombre n'est que légèrement supérieur à celui des baptisés. En revanche il est trois fois plus important à Nairobi, quatre fois à Abidjan et à Daressalaam, six fois à Lagos. Au prêtre déjà surchargé par les autres catégories de personnes, il ne reste guère de loisir pour le contact avec ces masses.

En fait certains non-chrétiens viennent d'eux-mêmes vers l'Eglise. Pour quelles raisons ? Les prêtres auxquels on pose cette question font d'abord allusion à un facteur de prestige culturel et social : l'appartenance au christianisme est considérée, en ville comme à la campagne, comme une composante de la promotion personnelle. Cette vue repose d'ailleurs sur des réalités : le chrétien est intégré à une communauté qui possède divers moteurs importants du progrès : services d'assistance sanitaire, œuvres sociales, établissements scolaires, institutions dont l'accès est plus normalement ouvert aux baptisés.

Par ailleurs certains non-baptisés arrivant dans les agglomérations urbaines étaient déjà dans leur village sympathisants ou même catéchumènes et une fois en ville ils continuent leur mouvement vers l'Eglise. Dans la campagne ou en ville, cette sympathie s'est éveillée parfois à l'occasion d'un projet de mariage ou de sa réalisation ; le plus souvent il s'agit d'une païenne épousant un chrétien, mais le cas inverse n'est pas rare. Le désir d'être « mariés à l'église » et de réaliser une union pleinement harmonieuse encouragera l'intéressé à rejoindre la communauté ; ce processus peut prendre plusieurs années. De la sorte, sans avoir beaucoup de temps pour les chercher, le clergé se voit abordé par des païens qu'il lui faut recevoir et instruire. Mais pour la foule des autres l'initiative paroissiale requerra évidemment le concours des laïcs.

b. Les catéchumènes

On peut entendre ce terme au sens strict de non-baptisés se préparant au baptême. A Kinshasa, par exemple, on en dénombrait en 1976 5.650, soit un pour près de cent baptisés. Selon une acception plus large du mot, on y ajoutera tous les bénéficiaires d'une initiation catéchétique : baptisés non instruits, parmi lesquels de jeunes enfants, des adolescents, voire des adultes qui, par leur faute ou non, ignorent les rudiments de la foi. On sait que dans divers pays le cours de religion n'a plus de place dans les horaires réguliers des écoles. La paroisse se trouve donc devant un éventail bigarré de catégories à catéchiser : scolarisés non baptisés, mais beaucoup plus souvent scolarisés baptisés qui ont besoin d'une instruction religieuse élémentaire ; adultes, païens ou baptisés, qui

sont dépourvus de cette instruction ; chrétiens adultes déjà initiés aux connaissances essentielles, mais qui cherchent un complément de formation dogmatique, biblique, liturgique, etc. Pour instruire ces divers groupes l'aide des laïcs est requise.

c. Les chrétiens non pratiquants

Qu'ils aient délaissé la pratique dès leur arrivée en ville ou quelque temps après, ces chrétiens représentent deux tiers des baptisés. Leur défection tient à des causes multiples, mais l'une des principales réside dans le fait qu'on n'a pu les accueillir comme il l'eût fallu. Nous avons parlé de leur cas et souligné le rôle à jouer par les fidèles pour leur dépistage et l'accueil à leur ménager.

d. Les pratiquants

Au-delà de leur fidélité substantielle ceux-ci ont besoin de tous les services qui tendent à les soutenir et à les faire progresser et constituent du même coup une offre adressée au reste de la population dans des domaines comme la santé, les besoins sociaux, l'éducation, l'instruction religieuse, la pratique bien vécue des sacrements, l'approfondissement spirituel, la communion fraternelle. Il faut tout cela pour former une paroisse complète et vivante. Ici encore le laïcat est partie prenante.

2. La formation de jeunes responsables

L'Eglise a toujours fortement ressenti la nécessité de former une élite dans la jeunesse ; elle s'y est employée dans les villes d'Afrique comme ailleurs. Mais les formules classiques de l'Action Catholique spécialisée, même ouvrière, ne semblent guère réussir. Elles arrivent encore à grouper de jeunes adultes de la campagne, mais quasiment pas de jeunes citadins une fois sortis de l'école. Tel prêtre d'une paroisse pourtant très populaire avouait n'avoir pu faire vivre une section de J.O.C. : les jeunes sont à la fois trop distraits par les plaisirs de la ville, trop peu conscients encore de leur identité de travailleurs et souvent, hélas, découragés par l'épreuve du chômage forcé. On cherchera donc d'autres formes de groupement. C'est ainsi qu'on rencontre des troupes de danseurs, grâce auxquelles les membres entrent en contact avec la paroisse qui organise ces groupes et les héberge. De la danse folklorique à l'approfondissement de la vie chrétienne, le chemin semble long sans doute. Nous verrons qu'il aboutit.

Des occasions plus favorables semblent créées par les chorales, spécialement les chorales liturgiques. La jeunesse vient volontiers

chanter à l'église, souvent avec le soutien d'un groupe d'instrumentistes. C'est si vrai qu'un des écueils des magnifiques cérémonies religieuses du Zaïre, c'est de noyer sous les chants, indéfiniment prolongés et parfois trop trépidants, la proclamation de la parole et le cœur même du sacrifice eucharistique. Le risque d'excès ne doit pas faire abandonner un juste recours à la chorégraphie et à la musique, où l'on trouve l'amorce de mouvements de formation spirituelle.

Il est bon de nous arrêter ici à l'expérience des « Bilenge ya Mwinda » ou « Fils de la Lumière ». Le fondateur de ces groupes à Kinshasa, Mgr Matondo kwa Nzambi, a raconté dans une brochure¹² les origines du mouvement : « Ce qui m'attristait, c'était de voir que, pour accrocher ces jeunes, nous semblions n'avoir comme appâts que les divertissements, tels la danse saccadée Nkonda, le football, un peu de bière, un peu d'argent, pourquoi ne pas le dire, tout cela assaisonné de quelques carrefours et conférences-débats sur l'amour, l'amitié entre garçons et filles... Chaque fois qu'on affichait sur un programme qu'il s'agissait de parler de religion, du Christ, on n'avait devant soi qu'une minorité marginale. » Mais, fait notable, c'est en exigeant davantage qu'on allait réussir : « Dès que le Christ et la Bible furent présentés de façon directe et sans ambages : à prendre ou à laisser, beaucoup de jeunes s'en sont allés ailleurs, même en d'autres paroisses. Nous sommes restés avec un tout petit groupe » — en fait quatorze garçons, quinze filles. « C'est alors que nous avons, dans un climat de prière et de méditation, tracé une ligne que nous appelons aujourd'hui les « Dix Mystiques des Bilenge ya Mwinda ». Que nous nous sommes donné un nom : « Mwinda wa Bilenge ». Que nous avons chacun acheté l'Evangile : « Bonne Nouvelle ». Nous en avons fait notre livre de chevet et notre manifeste. »

Cependant un idéal si nettement spirituel avait besoin d'un corps, d'un instrument visible de rassemblement et d'expression. Ce fut une grande chorale « pour louer et chanter le Seigneur » sans respect humain devant le public. Le nombre des associés passa de trente à 135. Comme soutien de ce témoignage musical, une récollection mensuelle dans un centre comme la Maison Manrèse ou dans la forêt, à l'exemple des vieilles initiations. Résultat de l'effort : un approfondissement progressif des participants et un engagement réciproque, inspiré lui aussi d'une psychologie initiatique chère à la tradition africaine. Nous ne pouvons exposer ici le détail des « sept montées » à entreprendre, mais la brochure citée est très éclairante ; elle pourrait rendre service en d'autres milieux de jeunes Africains. En complément le fondateur a publié un petit manuel à l'intention des prêtres qui animent de tels groupes : *Deviens initiateur des Bilenge ya Mwinda*. Les trois chapitres : lucidité, option, rayonnement, sont parallèles (rien d'étonnant, si la nature humaine est partout la même) au ternaire bien connu des jocistes : voir, juger, agir. C'est précisément la lucidité qui inspire, à la sixième étape, un examen sincère des défauts auxquels le mouvement est exposé, comme : exubérance excessive à l'église, assoupissement de l'ardeur après quelque temps, disputes et bagarres, « accidents d'amour ». Litanie qui montre qu'on n'est pas naïf et qui débouche sur des résolutions courageuses. Le mouvement apprend à être patient et persévérant : les arbres robustes ont une croissance lente. Celui-ci donne déjà du fruit, notamment dans un domaine où l'Afrique est très sensible aux nuances de la délicatesse : l'attitude au sein de la famille, le respect des parents et des anciens, le sens et le service communautaires.

3. Formation d'une élite adulte

La jeunesse est un passage vers des responsabilités adultes : celles du père ou de la mère de famille, du professionnel, du dirigeant technique, intellectuel ou politique. Plus encore que l'Eglise rurale, l'Eglise urbaine a le devoir de préparer des élites chrétiennes parce qu'elle est mieux équipée et rassemble des personnalités souvent mieux douées, plus entreprenantes, mûrissant en des milieux plus évolués.

Cela veut dire que le cas échéant l'Eglise contribuera au développement du système éducatif qui forme cette jeunesse : universités, écoles techniques, instituts spécialisés. Elle le fait dans une certaine mesure. Mais cela signifie plus encore qu'elle doit proposer aux futures élites une vue chrétienne du progrès et les exigences morales qui attendent ses véritables promoteurs. Les laïcs ne rempliront leur mission, telle que Vatican II l'a décrite, qu'en allant contre des courants qui traversent les villes africaines modernes. A une masse humaine assaillie de préoccupations matérielles — souvent légitimes en elles-mêmes — et menacée d'un matérialisme étouffant, les chrétiens devront rappeler, par leur vie surtout, l'idéal moral et spirituel. A des hommes que la lutte pour l'existence rend souvent égoïstes et durs, il incombe à cette élite de montrer des exemples de charité, de dévouement et d'entraide. A des individus ballottés et parfois rejetés par les flots humains de la ville, elle offrira une attention, une respectueuse fraternité. Tâches difficiles mais vraiment évangéliques. Ce sont elles qui, jointes à une sérieuse conscience professionnelle, devront caractériser notre élite. A la transformation qu'elles requièrent il est urgent de s'attacher avec ténacité, malgré les lenteurs et parfois les déconvenues. Car c'est une œuvre essentielle¹³.

4. Diverses classes d'animateurs adultes

Dans toutes les paroisses se trouvent un certain nombre de laïcs auxquels peut s'appliquer, en un sens général, le nom d'animateurs : ils sont en effet l'âme, le moteur de telle ou telle activité chrétienne précise.

13. Paul VI, recevant le 28 octobre 1977 les évêques d'Afrique et de Madagascar, leur disait entre autres choses : « Cet esprit (chrétien) ne pourra... imprégner vraiment les différents milieux sociaux, rendre fraternels les rapports entre les hommes et améliorer efficacement la gestion des réalités temporelles quotidiennes, que si les laïcs participent activement à la mission de l'Eglise. A cela ils doivent être formés, encouragés, et ce n'est pas le moindre rôle des prêtres... » (Oss. Rom., 29 oct. 1977). — Voir *Fede e Civiltà*, nov. 1977, 13, sur la formation de « leaders potentiels » à Mathare Valley (Nairobi).

Ils sont repérés et mis en charge à partir de divers indices. Il en est qui se présentent eux-mêmes : anciens élèves bien formés des écoles chrétiennes, voire anciens séminaristes qui ont conservé le sens et le goût de l'apostolat, ou des personnes qui s'orientent vers le sacerdoce ou la vie religieuse. Dans la majorité des cas ces candidats sont des gens normalement établis du point de vue familial et professionnel et que l'appel de la grâce, en même temps que celui de la communauté, ont déterminés à prendre en main un service. Non seulement, on le constate, des femmes ou des personnes plutôt âgées, qui seraient plus aisément disponibles, mais aussi des hommes dans la plénitude de leur âge et de leur engagement temporel. Leur niveau social est assez diversifié comme sont diverses la nature des fonctions à remplir et les exigences qu'elles comportent. Dans telle paroisse nouvelle d'Abidjan, la construction de l'église, entreprise qui doit prendre des années mais se trouve déjà bien avancée, est actuellement animée par un architecte chrétien des Travaux Publics et exécutée en partie par les travailleurs qualifiés qui appartiennent à cette paroisse. Il n'a pas fallu ici de formation technique additionnelle. Il en va de même pour d'autres métiers : un musicien, un comptable ou autre employé trouvent facilement où exercer leur dévouement au bénéfice de la communauté paroissiale. De même encore pour des femmes expertes en couture ou en cuisine, capables de s'occuper de groupes d'enfants, d'assister des malades ou des vieillards.

On est d'ailleurs soucieux de faire progresser à partir de leurs tâches les animateurs et animatrices, tant au point de vue des connaissances religieuses que de la vie spirituelle proprement dite. A Kinshasa une section de formation des animateurs organise, on l'a dit, des cours du soir donnés dans des centres paroissiaux pendant trois ans à raison de deux heures par semaine. Une comparaison entre les effectifs de trois années successives (225, 173, 117) montre que la proportion d'abandons est raisonnablement limitée. D'ailleurs, en ce secteur comme dans les autres, la formation initiale a besoin, pour qu'on en garde le bénéfice, d'être prolongée par une formation continue. Celle-ci s'accompagnera d'une alimentation spirituelle constamment assurée par des recollections et retraites. A ce dernier point de vue, qui intéresse d'ailleurs l'ensemble des fidèles, on sent en Afrique un vif désir d'approfondissement dans la réflexion et la prière. On le notait pour les Bilenge ya Mwindi de Kinshasa ; on l'observe parmi les animateurs plus âgés ; il est manifeste chez les membres de la Légion de Marie et tels groupes d'études bibliques. Les consacrés eux-mêmes y trouvent un stimulant ; tels d'entre eux le reconnaissent explicitement : les laïcs nous appellent à une plus complète « logique » spirituelle de l'apostolat.

Des maisons de retraites, où l'on s'inspire notamment des Exercices de saint Ignace et de leur ouverture apostolique, fonctionnent à plein à Kimwenza, près de Kinshasa, et à Bukavu (Zaïre), à Kigali (Rwanda) ou sont à leurs débuts, comme à Bujumbura et à Nairobi. La pointe de l'effort d'intériorisation est constituée par des monastères contemplatifs : on songe au Carmel de Kinshasa ; à celui de Kigali, dont les effectifs surabondants (26 Sœurs au lieu du maximum régulier de 21) ne comptent plus que quatre Européennes en position subordonnée ; aux clarisses de Bujumbura. À côté de la note d'extraversion, trop uniquement soulignée dans le passé, l'Africain révèle ici un autre trait qui va s'accroissant : le sens de la communion intime avec le mystère de Dieu, du Christ et de l'Amour éternel. Peut-être ses expressions sont-elles moins individualisées et rationalisées qu'en Europe, mais aussi plus simples et plus unanimes. Les deux styles se différencient sans s'opposer ; en de tels domaines, on se gardera de rien contraindre : à l'Esprit de trouver sa place.

Cette dernière réflexion vaut à tous les niveaux et au sujet de toutes les fonctions. Le renforcement de la « densité » chrétienne parmi les Africains apparaît aujourd'hui plus important et plus nécessaire que jamais. Plus important, car c'est à partir de chrétiens de cette qualité que se construisent les communautés et que germent les vocations. Plus nécessaire, car les nouvelles situations urbaines, le rythme fiévreux des villes, leurs multiples tentations et leurs chances nouvelles ne peuvent être affrontés que par des croyants profondément et solidement personnalisés. C'est sans doute en cela — plus encore qu'en un accroissement numérique illimité — que consiste le plus urgent besoin des chrétientés urbaines : un *tissu vital de laïcs vigoureux* assumant consciemment toutes leurs responsabilités. Il s'en trouve, grâce à Dieu, mais encore beaucoup trop peu.

V. — CATÉCHISTES ET « CURÉS LAÏCS »

Parmi les multiples formes de ministères laïcs, il en est deux qui méritent une attention particulière. La première se rapporte plutôt à la charge ecclésiale d'enseigner, l'autre à celle de conduire — celle de « sanctifier » par la célébration du sacrifice eucharistique et l'administration des sacrements étant réservée au prêtre.

1. Les catéchistes

La fonction de catéchiser, entendue en son sens le plus large, revient à beaucoup plus de personnes qu'aux seuls catéchistes spécialisés — ceux qu'on désigne couramment par ce terme. Les premiers

catéchistes se trouvent dans les familles : le père, la mère, éventuellement les aînés des enfants à l'égard de leurs cadets. Dans telle nouvelle paroisse de Kinshasa, où les catéchismes n'étaient pas encore organisés, des parents vinrent demander au curé de leur fournir des catéchistes. Il leur répondit : « C'est la communauté qui doit prendre en charge ses propres enfants » et il répéta plusieurs fois cette affirmation en public, notamment dans ses sermons, faisant appel à des volontaires. Après quelques semaines ceux-ci se présentèrent, des femmes d'abord, puis aussi des hommes : le mouvement des mamans et papas catéchistes était lancé en cet endroit comme il l'a été ailleurs. Il s'agissait au début d'une activité bénévole et spontanée, à laquelle il faudrait assurer organisation et continuité.

Ailleurs la catéchèse peut se couler dans des cadres plus scolaires. Là où la chose est permise, les instituteurs chrétiens se chargent de catéchiser leurs élèves dans les locaux de l'école, dans le cadre de l'horaire officiel ou autrement. Quant aux enfants non scolarisés, qui sont encore partout en notable proportion, on ouvre pour eux, par exemple à Bujumbura, des « écoles catéchétiques » ; on y enseigne non seulement le catéchisme, mais également des rudiments d'instruction profane. Des catéchistes occasionnels de ce genre se rencontrent un peu partout ; nous en avons vu à l'œuvre à Kigali. Toutefois la tâche est remplie surtout par les catéchistes « de profession » : ceux-ci sont régulièrement enrôlés dans les forces pastorales et consacrent à leur ministère la moitié ou même la totalité de leur temps.

Là où ne réside aucun prêtre, dans les « sous-paroisses », les « chapelles dépendantes », en tels « groupes de quartier », les catéchistes forment le point de ralliement et le moteur des chrétiens de la zone ; leur rôle dépasse largement celui d'un enseignant. Ils sont, comme on l'a dit, « l'œil et la main du prêtre », et bien davantage. Les catéchistes urbains rendent des services extrêmement précieux, à condition d'être dûment formés et soutenus. Nous avons déjà mentionné les instituts de formation catéchétique comme ceux de Butare et de Kinshasa. Une telle préparation devient de plus en plus indispensable. D'abord le niveau des sujets à catéchiser est plus élevé et plus exigeant que jadis, même à la campagne et a fortiori en ville. Là est précisément le drame de catéchistes maintenant trop âgés pour combler les lacunes de la formation ancienne et débordés par la jeunesse d'aujourd'hui, plus instruite et moins docile. D'autre part les attributions mêmes du catéchiste se sont développées et multipliées ; ils sont ou ils deviennent tout naturellement les animateurs globaux de petites communautés sans prêtre.

Quand ils sont engagés à mi-temps ou à temps plein par l'Eglise, leur subsistance pose un problème, car ils ne disposent généralement pas de ressources suffisantes. Les directives données en application des normes de Vatican II recommandent de leur garantir une rétribution juste, c'est-à-dire qui non seulement couvre leur entretien personnel mais leur permette d'élever décemment une famille et d'assurer leur vieillesse. C'est beaucoup demander aux paroisses. Depuis quelques années la Congrégation romaine pour l'Evangélisation s'est préoccupée de cette situation et désormais une part des subventions de la Propagation de la Foi est affectée aux catéchistes et aux œuvres catéchétiques. Cependant le problème reste aigu ; s'il n'était résolu, on risquerait de ne trouver comme catéchistes que des héros miraculeusement désintéressés ou des sujets d'aptitude médiocre, incapables de se procurer un autre emploi. La solution adéquate, aucun curé, aucun évêque sans doute ne la détient. Elle réside pour une large part dans une conscientisation des communautés : les bénéficiaires des services d'un catéchiste ne doivent-ils pas lui allouer de quoi vivre, lui et sa famille ?

Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure sont actuellement satisfaits les besoins des communautés urbaines en catéchistes. Les indications qui suivent sont hasardeuses, pour deux raisons. D'abord la fluidité des populations urbaines et puis le fait que les statistiques religieuses ne livrent que les chiffres globaux du diocèse auquel appartient la grande ville ; on ne peut que conjecturer la part qui revient à la communauté urbaine. Nos chiffres se rapportent à 1973 environ.

VILLE	CATÉCHISTES	CATÉCHUMÈNES	CHRÉTIENS
Abidjan (moitié du diocèse)	400	5000	200.000
Lagos (1/5 diocèse)	30	4000	135.000
Kinshasa (3/4 diocèse)	800	5650	450.000
Nairobi (4/5 diocèse)	100	5000	265.000
Daressalaam (2/3 diocèse)	20	600	100.000 ?
Bujumbura (1/5 diocèse)	120	4000	80.000

Répetons qu'il s'agit d'approximations. Encore faudrait-il savoir combien, parmi les catéchistes recensés, le sont à titre professionnel et non occasionnel, combien le sont à temps partiel, combien à temps plein. Et quant à la notion de catéchumène, que couvre-t-elle : individu intéressé par tel avantage ou telle idée, prosélyte de la porte, personne vraiment engagée dans l'itinéraire régulier d'un catéchuménat ? La seule utilité d'un tel tableau, c'est d'indiquer un ordre de grandeur et de faire saisir certaines différences de situations et d'appréciations. Les véritables statistiques, ventilées selon différentes catégories comme celles qu'on vient de suggérer, restent à établir. Mais avec ou sans statistiques, l'urgente nécessité d'avoir **de nombreux et excellents catéchistes saute aux yeux.**

2. Les « curés laïcs »

L'idée de laïcs reconnus comme responsables principaux de paroisses sans prêtre est née, voici une dizaine d'années, de deux ordres de considération, l'un pratique, l'autre théologique¹⁴. A Kinshasa elle a été inspirée par la valeur de certains catéchistes, que révélait leur action même, et par la pénurie (croissante) des prêtres. Mais l'intention du projet ne se limitait pas à cette urgence qui, bien que très réelle, n'intervenait que comme une motivation occasionnelle. Une vue plus profonde entraînait en jeu.

Formé au lendemain de l'indépendance, dans le sentiment nouveau de la responsabilité incombant aux chrétiens autochtones dans la christianisation de l'Afrique, le projet incarnait une « intention prophétique », comme on dit. Le Cardinal Malula déclarait : « Hier les missionnaires étrangers ont christianisé l'Afrique ; aujourd'hui les Négro-Africains vont africaniser le christianisme ». Une longue campagne fut donc lancée par l'évêque, le clergé et les œuvres pour faire passer les fidèles « d'une mentalité de passivité et de réceptivité à un esprit de créativité dynamique, pour prendre en mains eux-mêmes les destinées de leur Eglise ».

Dans une note polycopiée, un des promoteurs du projet, le P. D. Delanote, qui signe « prêtre animateur de la paroisse Saint-Cyprien, Mbinza », expose l'essentiel de l'initiative à partir d'un document du Cardinal Malula : *L'Eglise à l'heure de l'africanité* (1973). Il s'agit de restructurer la pastorale urbaine « en confiant certaines paroisses à des pasteurs laïcs — assistés d'un prêtre-animateur — qui assumeraient la pleine responsabilité pour la gestion et pour toute l'activité chrétienne et apostolique de ces paroisses ».

Quant aux réalisations qui s'ensuivirent, citons encore le P. Delanote : « Ainsi furent installés, au cours de l'année 1975, les huit bakambi (guides) de paroisse, véritables pasteurs laïcs, ayant toute la charge pastorale de leur communauté. (Cinq d'entre eux) étaient enseignants, professeurs ou directeurs d'école dans le secteur de l'éducation nationale. (Trois) étaient employés dans diverses sociétés industrielles ou commerciales de la cité. Tous gardaient leur profession profane et étaient mariés, pères de familles, souvent nombreuses. A côté de leur charge familiale et sociale, ils assument leur ministère comme pasteur responsable d'une paroisse. Une année a passé, la période d'expérimentation est révolue, la nouvelle expérience pastorale a fait ses preuves. Ces pasteurs genre nouveau sont acceptés du peuple chrétien ; les paroisses qui leur sont confiées sont des communautés vivantes, débordantes d'activité ; de nombreux collaborateurs laïcs entourent le mokambi et assument des tâches diversifiées... »

Si l'on perçoit dans ce rapport un certain accent d'enthousiasme, il demeure certain que le projet est original, qu'il suscite des mouve-

14. Sur les bakambi, une description autorisée du Cardinal MALULA, dans *L'Eglise de Dieu...*, p. 17-20 ; texte repris dans *Eglise et Mission* (Bruxelles) n° 204 (déc. 1976) 45-47. Cf. *Telema* (Kinshasa), janv.-mars 1977, 15-21 ; avril-juin 1977, 43-50. — Disponible aux O.P.M., boulevard du Souverain 199, B 1160 Bruxelles, un film (16 mm) de 30 minutes, « Pasteurs laïcs de Kinshasa », version allemande.

ments en dehors de Kinshasa et porte des promesses de fécondité. Bien entendu, deux ans de fonctionnement, c'est relativement peu. Comme il appert d'une expérience analogue, entamée ailleurs il y a plus longtemps, les bakambi auront à affronter l'usure du temps ; quand ils auront éprouvé de façon un peu prolongée les difficultés, il leur faudra trouver leur second souffle. Cela semble possible.

En plus des données signalées par le P. Delanote, il convient de mentionner le rôle discret, mais important, qui revient aux épouses des bakambi. Il est assurément délicat, comme le montre partout l'histoire des clergés mariés. L'action et l'influence du « curé laïc » peuvent être doublées ou au contraire neutralisées par la conduite de leur femme.

Il sera bon, ne serait-ce que pour prévenir certaines objections, de reprendre de façon synthétique les conditions indispensables selon lesquelles un mokambi est choisi, accepté, formé et officiellement installé dans la paroisse.

— La naissance même de telles vocations et l'instauration d'un tel ministère supposent la formation, parmi le laïcat, du sens de sa responsabilité à l'égard de l'Eglise.

— On ne peut envisager sérieusement une restructuration de cette importance que si l'on a discerné un *groupe* de laïcs prêts à accueillir un des leurs comme « curé » et à l'épauler en assumant un ensemble de services paroissiaux qu'il ne pourrait assurer seul.

— L'apparition et le développement d'une vocation de mokambi dépendent de la grâce de Dieu, mais aussi de facteurs humains : l'action du clergé exhortant inlassablement les communautés à s'aider elles-mêmes ; de la part de celles-ci, une inventivité qui sache déceler dans leurs rangs des candidats qualifiés et encourager leur vocation ; chez les intéressés, une disposition qui les incline à écouter l'appel de leurs frères dans la foi.

— Parmi les conditions d'aptitude, la première est d'être bon époux et bon père dans une famille exemplaire, unie et féconde, et de posséder une instruction suffisante, correspondante au degré moyen de l'enseignement. Une autre exigence : la situation professionnelle du mokambi doit assurer sa subsistance tout en lui laissant assez de temps libre pour les réunions, les visites et les autres tâches inhérentes à sa fonction.

Au début de 1977 Kinshasa comptait huit bakambi et en préparait trois autres. La préparation du mokambi a pour objectif la qualification pédagogique et pastorale et comporte la culture d'une vie spirituelle marquée d'une orientation apostolique. A ces fins elle comporte non seulement des études théoriques, mais des stages pratiques, notamment dans la paroisse à laquelle le sujet est destiné. Et elle se prolongera par une formation continue à quoi doivent

pourvoir des cours et des récollections, ainsi qu'un contact régulier et fréquent avec le prêtre visiteur et l'évêque du lieu. Il importe en effet non seulement de tenir à jour les connaissances nécessaires, mais d'alimenter le courage et le zèle face aux épreuves qui ne manqueront pas de surgir en cours de route, comme tel ou tel cas l'a déjà fait voir. Il est plutôt écrasant d'être tout à la fois employé à temps plein, chef d'une famille parfois nombreuse et responsable de paroisse. Si le titulaire gagne la confiance de son peuple, il se verra largement sollicité, visité, consulté... et entre Africains les conversations ne sont pas brèves. Si la communauté paroissiale est importante, les problèmes d'organisation et de finances requerront pas mal de temps. Rien d'étonnant si tel ou tel responsable, après les premiers enthousiasmes et sous la morsure du temps, se sent comme « épuisé ». Le fait n'est pas négligeable ; on n'en mesurera la juste portée qu'au terme de plusieurs années et dans l'ensemble de l'expérience ; on verra jusqu'à quel point s'en trouvent affectés le maintien et l'éventuel développement de l'initiative.

Par ailleurs on ne peut taire l'interrogation que suscite le caractère relativement ambigu et incomplet de la fonction du mokambi. Revêtant la plupart des attributions administratives et pastorales d'un curé, il n'en possède pas les pouvoirs les plus essentiels : consacrer l'Eucharistie et absoudre sacramentellement. Son action ne satisfait pas toutes les exigences d'une communauté. Tel cardinal africain, tout en exprimant sa résolution de promouvoir le laïcat et son admiration pour les efforts de ce genre, nous faisait remarquer que tout de même le guide idéal d'une paroisse, capable d'en faire régulièrement une assemblée eucharistique, c'est un prêtre. Réflexion corroborée par un mot récent de Paul VI aux évêques du Nord de la France : « Il ne faudrait pas que le souci d'un laïcat formé et responsable fasse oublier l'urgence d'appeler et de bien préparer des prêtres » (*Oss.Rom.*, 27 mars 1977). Quelques jours plus tôt le Pape avait souligné la raison profonde de cette urgence : une communauté chrétienne n'est parfaite que si elle se rassemble régulièrement pour la célébration du sacrifice eucharistique.

C'est précisément cette considération théologique qui force à relancer le problème. Mais comment ?

3. « *Plus loin encore ?* »

C'est le dernier sous-titre d'une étude faite à Kinshasa sur la question et ce sera aussi le dernier de cette section. Il reprend l'interrogation formulée par plusieurs évêques d'Afrique au Synode de 1974 et qui les amenait, avec tout un courant de réflexion qu'on relève dans ce continent et ailleurs, à trois conclusions :

a. Tout en prônant et en appuyant toute espèce d'effort de promotion des vocations sacerdotales de type classique — comportant l'engagement au célibat et une longue formation dans des séminaires traditionnels —, ils constataient que presque nulle part en Afrique de telles vocations ne se développent au rythme exigé par la croissance des communautés. Demain le nombre de communautés qui requièrent un prêtre et n'en ont pas ne fera que croître ; en même temps s'alourdira encore le poids des chrétiens et des non-chrétiens sur les épaules de chaque prêtre de paroisse.

b. Dès lors d'aucuns se demandent : si l'expérience des meilleurs catéchistes et bakambi démontrait, au fil des années, qu'ils sont dignes et capables, « quoique mariés », d'assurer dans leur paroisse la célébration eucharistique nécessaire pour la formation d'une véritable communauté, ne faudrait-il pas envisager leur ordination ? Ils formulent cette question sans nier ni déprécier la valeur à la fois pratique et symbolique que le célibat ajoute au sacerdoce comme ministère, et sans vouloir ouvrir par là une voie à une généralisation de l'ordination sacerdotale de chrétiens mariés.

Bien au contraire, il s'agit de combler un vide pour donner le temps à la courbe des vocations de prêtres célibataires de se relever de façon notable — telle est bien la seule manière de répondre effectivement au désir exprimé par le Pape, mais elle demandera des années. Entretemps ne faut-il pas une solution d'urgence ?

c. Certes le Synode de 1971 s'est opposé à toute initiative en ce sens et le Pape l'a rappelé récemment aux évêques du Centre de la France. Cette directive disciplinaire doit être entièrement observée. Mais elle n'engage pas la dogmatique et reste susceptible d'études respectueuses, sérieuses et discrètes, reconnaissant toujours que c'est au niveau le plus haut, à la lumière des « signes des temps », que sera porté le jugement final.

Voici peu d'années, le Cardinal Malula écrivait : « Si nous voulons suivre la voie normale, nous devons attendre au moins six ans avant d'avoir une ou deux ordinations sacerdotales. Si, d'autre part, nous admettons que la prise en charge des postes de responsabilité par les étrangers est un fait provisoire, peut-on dire que cette situation est voulue par Dieu ? N'est-ce pas une invitation de l'Esprit Saint, un signe des temps, qui nous pousse à rechercher d'autres voies que celles auxquelles nous sommes habitués... ? »

(à suivre)